



18
Septembre 2021

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur notre site à l'adresse: <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>

Edito:

Le mois de Septembre, c'est cette période un peu particulière qu'on appelle «la rentrée»... La rentrée des classes, la rentrée sportive, mais aussi la rentrée politique... Nous n'avons pas échappé cette année au bouillonnement de ce moment de l'année... Et naturellement, les assemblées locales aussi ont fait leur rentrée et se sont réunies en ce mois de Septembre... C'est ce qui s'est dit lors de ces débats que nous évoquerons dans ce numéro...

... Réunion du Conseil d'agglomération du 13 Septembre 2021...

Je voudrais d'abord rappeler que ce que j'écris aujourd'hui à propos de cette réunion n'est nullement un compte-rendu exhaustif des délibérations de notre assemblée communautaire... Nous avons pour cela les compte-rendus officiels mentionnés sur le site de l'Agglomération, et ce sont les seuls à revêtir un caractère officiel! Je ne fais ici que retranscrire ce qui est ou a été l'impression que m'a laissée l'audition de cette docte assemblée...

 En introduction, Monsieur le Président procède au remplacement de deux conseillers communautaires de Tergnier qui ont démissionné (tiens, tiens, on démissionne chez les élus de Tergnier?...).

Théâtre dans les communes rurales...

Au niveau culturel, le bureau exécutif propose un programme théâtral au profit des zones rurales de l'agglomération... La prise en charge de ce programme devra s'accompagner d'une modification des statuts afin d'être intégré dans les activités d'intérêt communautaire et les compétences de l'agglomération...

Un appel à candidature sera envoyé aux communes à partir d'un cahier des charges stipulant les conditions d'accueil des troupes de théâtre et du public...

C'est le théâtre de la Mascara (filiale de la FOL, Fédération des Oeuvres Laïques, c'est des malins ceux-là, ils savent se placer), qui produira les spectacles...

Répartition du FPIC...

Le FPIC, c'est le fonds de Péréquation intercommunal et communal... C'est un dispositif national inventé par le gouvernement pour mettre en place une péréquation horizontale entre territoires riches et territoires pauvres, ou plutôt entre territoires «sur-imposés» et territoires «sous-imposés»...

Deux choix s'offrent aux élus communautaires pour opérer la répartition de cette manne financière: la répartition de droit commun instituée par l'État ou la répartition «dérogatoire libre»... La CACTLF a choisi la répartition dérogatoire libre, sans préciser d'ailleurs les clés de cette répartition...

Cette délibération a fait l'objet de réserves de la part de Monsieur Joël PESTEL, de Guivry, sur les déséquilibres induits par ce choix sur la répartition entre communes et intercommunalité, au profit (apparemment) de l'agglomération... Monsieur le Président, dans l'échange qui a suivi, a déclaré que le FPIC, ce n'était pas de la fiscalité... Hum ! Hum ! Ce n'est peut-être pas de la fiscalité locale, mais c'est quand même de la fiscalité...

Contribution de l'agglomération aux syndicats de rivières...

Là encore, Monsieur PESTEL est intervenu pour dénoncer la participation prohibitive de l'agglomération aux financements de l'entretien de la Verse... Le Président a vite passé la parole à Luc DEGONVILLE qui a fort justement fait remarquer qu'au sujet de la GEMAPI, la situation était un sac de nœuds assez inextricable... L'agglomération a un demi-siècle de retard, la gestion de l'eau a toujours été le parent pauvre du territoire... S'en suit une longue explication quelque peu alambiquée d'ailleurs du Président du Syndicat Oise-moyenne pour nous dire que c'était le gros « bazar » pour démêler les responsabilités de chacun dans la gestion de l'eau...

Passage de la comptabilité à la nomenclature M57...

L'Agglomération change de nomenclature, ce qui va l'obliger à rédiger un règlement budgétaire...

Fonds de concours aux communes membres...

Le Président soumet ensuite à la délibération du conseil la liste des communes à qui on octroie un fonds de concours... Ceci n'a pas grand intérêt puisque maintenant les fonds sont octroyés sans condition, suivant l'importance de la commune et indépendamment de la pertinence des projets...

Dotation de solidarité pour le versement de la fibre optique...

Afin de participer à la mise en place de la fibre optique l'agglomération verse aux communes une participation de 50 % de la somme que leur réclame l'USEDA, maître d'ouvrage dans ce déploiement...

.Création d'un tiers-lieu numérique...

Des entrepreneurs Chaunois (???...) sont les initiateurs d'un projet de tiers lieu numérique pour lequel l'agglomération est partie prenante... Le projet prendra la forme d'une **SCIC (Société Coopérative d'intérêt Collectif)**...

Le coût de la mise en place est estimé à 500 000 euros... Monsieur PESTEL juge que la participation de la ville de Chauny (6 000 euros) n'est pas à la hauteur de l'ambition de ce projet...

.Rapport annuel sur le service « collecte et transport des déchets ménagers »...

Madame la vice-Présidente commente les résultats de ce rapport : « Y'a un léger mieux, mais faut faire un effort pour mieux trier... » Heu, c'est assez succinct... On nous annonce qu'un achat de composteurs va bientôt être réalisé par l'agglomération...

Question : où trouver ce rapport?...

.Convention une étude «vulnérabilité-inondation»...

Le projet porte sur un accompagnement financier et de suivi des travaux, signé pour une durée de 4 ans entre 2021 et 2025...

Avis sur différents rapports concernant les services de l'agglomération...

Le président propose aux conseillers de rendre un avis sur différents rapports ayant trait aux services mis en place par l'agglomération :

_ PLH (Plan Local pour l'Habitat), synthèse du PIG et de l'OPAH-RU...

_ le Service des Transports de l'Agglomération.

_ Rapport sur le prix de l'eau et de l'assainissement... Où on s'aperçoit que les l'agglomération a repris en régie les communes que gère Noréade au niveau de l'eau potable...

_ le rapport de l'agence Atmo, chargée du contrôle de la pollution de l'air... Où on apprend, grâce à l'intervention de Monsieur PESTEL, que sur Chauny, il n'y a pas de station de mesures, et que les chiffres sont des extrapolations des deux stations proches, Roye et Saint-Quentin... Mais les élus du bureau exécutif promettent de remédier à cette carence de station de mesure...

... Conseil Municipal du Jeudi 17 Septembre 2021...

Étaient absents: Julien COUTTE et Edouard MENNECART...

Arrivé sur les lieux, ne voilà t-il pas que j'ai oublié mon masque! Bon, retour à la maison, en vitesse, vélo électrique oblige, je suis de retour sept petites minutes après dans la salle de l'ancienne école... Et ô surprise, Madame la Maire a déjà épuisé les trois-quarts de l'ordre du jour! Exit la convention de maîtrise d'œuvre passée avec l'ADICA, et les demandes de subvention pour le système de vidéo surveillance: subvention au titre de la DETR, de l'API et du FPIDR...

Tout ça en moins de 10 minutes!... Ça en dit long sur l'apathie des conseillers municipaux qui n'ont apparemment posé aucune question sur la pertinence de ce que proposait Madame la Maire...

Des questions, j'aurais bien voulu en poser, à commencer pour savoir ce que signifie ce sigle «FIPDR»... Dans mes recherches, rien sur le site du Conseil Départemental, rien sur le site de la Préfecture de l'Aisne... J'ai fini par comprendre que le (R) avait été ajouté, et que la dénomination était en fait FIPD(R) :

Fonds Interministériels pour la Prévention de la Délinquance (et la Radicalisation)...

On va donc demander une subvention pour surveiller notre village au titre de la prévention de la délinquance! Croyez-vous que les voleurs vont arrêter de voler parce que surveillez la voie publique?... Si les vols cessent dans un village parce vous filmez les rues c'est que les voleurs n'habitaient pas loin et qu'ils ont peur d'être reconnus...

●... **Achat d'un défibrillateur...**

L'opération coûtera environ 2 500 euros... Chaque année, il faudra payer 150 euros de maintenance, et 180 euros pour remplacer les électrodes chaque fois qu'on s'en servira...

●... **Dématérialisation des actes...**

Madame la Maire demande au Conseil l'autorisation de signer une convention de dématérialisation des actes administratifs, avec Monsieur le Préfet de l'Aisne, dans le cadre du système d'informations @ctes : **aide au Contrôle de légalité dématérialisé...**

Pour ce faire il faut que Madame la Maire soumette le choix de l'opérateur de transmission à l'approbation du Conseil: C'est le service qui va mettre à la disposition de la Mairie le programme qui servira à la transmission authentifiée des documents à la Préfecture. A Ugny le Gay, nous adhérons à ce genre de fournisseur de services depuis 2006, puisque la commune adhère au Syndicat Intercommunal **AGEDI (Agence de Gestion et de Développement Informatique)...**

Madame la Maire a donc demandé que ce soit cette agence qui se charge du problème...

●... **Choix de l'Agent recenseur...**

Le Conseil a déjà délibéré sur ce choix mais comme cette délibération est ancienne, Madame la Maire préfère la présenter de nouveau au Conseil... Par contre elle ne le fait pas revoter le mode de rémunération... C'est naturellement la même personne, **Madame Céline GALLET**, qui est nommée pour cette mission.

Voilà, c'est tout...

●... **Informations diverses...**

▪ **Nid de guêpes...** Un nid de guêpes s'est installé sur le toit de la Mairie... Il a été évacué par Joël THEVENIN et Patrick BABUGEON...

▪ **Programme théâtral...** Madame la Maire a décidé d'inscrire la commune au programme de représentation théâtrale que propose l'agglomération...

C'est le Théâtre de la Mascara, de Château-Thierry, qui produit les spectacles... Les communes qui sollicitent leur venue doivent respecter un cahier des charges pour le confort des artistes et des spectateurs...

▪ **Chaussée endommagée...**

Un trou s'est formé dans la chaussée, rue Willard Rodgers...

Raymond COUTTE évoque à ce sujet le tuyau des «égouts» qui passe à côté: lapsus révélateur, qui montre parfaitement que les habitants d'Ugny le Gay, du moins les plus anciens, prennent les drains d'eau pluviale pour des égouts...

Madame la Maire informe qu'elle a écrit une lettre à la voirie départementale à ce sujet, mais qu'elle

n'a pas de réponses...

Madame la Maire déplore la grande difficulté qu'elle a à joindre les services de la voirie départementale et de pouvoir s'adresser à un interlocuteur fiable...

▪ **Départ de l'employé communal...**

Monsieur l'employé communal fait valoir ses droits à la retraite à partir du 30 Octobre 2021... Madame la Maire invite le conseil à une réflexion sur le choix du mode d'entretien de l'espace communal : embaucher un nouvel agent ou passer par des partenaires privés. L'ANPE a fait savoir qu'il était encore possible d'embaucher un employé sous contrat aidé...

▪ **Sécurité des voies communales**

Monsieur le conseiller WATON réclame la pose de miroirs devant certaines habitations du village afin de sécuriser la sortie de certaines propriétés dont les occupants n'ont aucune visibilité sur le trafic routier qui passe devant chez eux, ce qui induit un risque majeur d'accident... Il insiste également sur le fait que les panneaux de signalisation ne sont pas assez grands, qu'il faudrait un feu clignotant à l'entrée du village sur le CD 56... S'ensuit alors le sempiternel couplet sur le mauvais aménagement de l'entrée du village, du délabrement du réseau routier, de la vitesse excessive de certains automobilistes qui traversent notre bourg, et que de toute façon « il y aura toujours des automobilistes délinquants... »

Madame la Maire répond à ces demandes par un nouvel acte d'impuissance, eu égard aux difficultés qu'elle a d'en discuter avec les services départementaux...

▪ **Fleurissement du village...**

Monsieur le conseiller WATON interroge Madame la Maire sur le fleurissement du village... Celle-ci répond que ce sera fait incessamment sous peu mais qu'il manque encore du matériel pour installer les bacs de fleurs (???...) Je crois avoir entendu: «... On a les barres mais on n'a pas les bacs...» (???...)

▪ **Élargissement et entretien des chemins ruraux...**

Monsieur le conseiller WATON interpelle également Madame la Maire sur le peu de travaux effectués pour améliorer l'état des chemins ruraux... «... Ça fait 50 ans qu'on a rien fait pour les chemins!...» Monsieur Raymond COUTTE revient encore et toujours sur l'exigence de Monsieur CREPIN, de la ferme des huit setiers, sur l'élargissement du chemin rural dit «de

Beaumont au Bois Venet»..., et conseille de curer les fossés avant de refaire les chemins, car c'est l'eau de ruissellement que les dégrade...

Une intervention de Monsieur Raymond COUTTE parmi tant d'autres: « faut aller voir là où y'a l'Jésus, c'est en route à être «maqué»...»... " ... Les bornes, les géomètres, y les ont mis en haut des talus, elles sont pas à la bonne place..."

Charles WATON: «... si on refait les fossés, faut refaire les bornes... Les talus n'appartiennent pas à la commune, c'est donc pas à nous de les faire...»

Dans cette discussion, est encore évoqué le chemin du Pierroy, qui n'a aucune existence officielle, et qui ne correspond donc à aucun chemin précis...

A toutes ces réclamations Madame la Maire a répondu : «...On va demander des devis...»...

▪ **Fauchage annuel des chemins du village...** Certains conseillers s'émeuvent du fait que le fauchage des chemins n'a pas été effectué partout... Certains chemins n'ont pas été fauchés, Madame la Maire a-t-elle demandé le fauchage de ces chemins par le prestataire de service?...

▪ **Tranquillité du voisinage...** Encore une attaque « ad hominem » d'un voisin, qui paraît-il, ferait vrombir son moteur fort tard dans la nuit, et laisserait divaguer son chien (méchant en l'occurrence), qu'il martyriserait d'ailleurs pour le punir de ses fugues...

▪ **L'opération Brioches...** Jean-Louis GAMBART annonce que l'opération Brioches au bénéfice des APEI (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) se déroulera du 11 au 17 Octobre... Il passera dans la commune le samedi 16 Octobre pour la collecte de fonds après des habitants...

▪ **Lettre d'un ancien conseiller municipal...** Madame la Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant qui s'inquiète des suites données par le Conseil à l'amélioration de la téléphonie et au dispositif qu'il compte mettre en place pour réduire la vitesse excessive de certains automobilistes... Madame la Maire déclare que le traitement de ces problèmes est en cours et juge que cette lettre est arrivée trop tard à la Mairie pour qu'elle y réponde lors du présent conseil...

Beaucoup de choses ont été dites dans ce conseil, qui sont loin d'être exactes, notamment sur la gestion de l'espace rural... Ces propos reflètent une profonde ignorance de certains faits et procédures administratives... Nous y reviendrons...